

GENRE ECHIDNÉ. — *Echidna*, G. Cuvier.

ECHIDNÉ SOYEUX, *mâle*.

*Echidna setosa*, G. Cuvier. — *Ornithorhynchus setosus*, Home, Trans. philos., 1802, pl. 13. — Bullet. Soc. philom., t. III, pl. 15.

PLANCHE 21.

Nous allons présenter quelques observations que nous avons eu occasion de faire sur les mœurs et l'anatomie de l'Echidné.

Cet animal, dont nous fîmes l'acquisition à Hobart-Town, capitale de la terre de Van-Diémen, vécut à bord de *l'Astrolabe*. Pendant le premier mois il ne prit aucune espèce de nourriture et maigrit sensiblement sans paraître en souffrir. Cet animal apathique, stupide, recherche l'obscurité, se blottit au grand jour et fuit l'éclat de la lumière ; il se ramasse en portant la tête entre ses jambes, mais sans pouvoir se rouler en boule comme le Hérisson, et il présente, ainsi que lui, de toutes parts, une masse de piquans à ses ennemis. Malgré le peu de mouvement que semble se donner l'Echidné, il paraît cependant aimer la liberté, car il faisait sans cesse des efforts pour sortir de la vaste cage dans laquelle nous le tenions enfermé. Il fouit avec une rapidité vraiment étonnante ; lorsque nous le mettions sur une grande caisse pleine de

terre qui contenait des plantes , en moins de deux minutes il parvenait au fond de la caisse. Son museau, quoique d'une sensibilité très-vive , aide , dans ce travail , ses pieds qui sont très-robustes.

Après un mois d'abstinence , il se mit d'abord à lécher , puis à manger un mélange liquide d'eau , de farine et de sucre, dont il consommait à peu près un demi-verre par jour. Nous pensons qu'il serait assez facile de transporter de ces animaux en Europe , sur un navire qui s'y rendrait directement ; d'autant mieux qu'ils demeurent engourdis pour peu que le froid se fasse sentir. Notre Echidné mourut après avoir été lavé trop fortement ; cette mort arriva très-intempestivement pour les observations anatomiques que nous nous propositions de faire sur divers points de son organisation. Nous étions alors (mars 1828) sur l'île de Vanikoro où s'est perdu La Pérouse ; malades nous-mêmes, nous avions beaucoup de malades à soigner ; et , d'un autre côté, l'histoire naturelle de cette intéressante contrée réclamait toute notre attention. Nous n'avons donc pu recueillir, sur cet individu, que le petit nombre d'observations suivantes.

Les yeux de l'Echidné sont noirs , très-petits et convexes ; les narines, constamment lubrifiées par un mucus liquide , sont très-sensibles et saignent par un contact un peu fort. Le derme est épais , particulièrement au dos ; il est dur et excessivement tenace ; les piquans , plus robustes que ceux des Hérissons , y tiennent au moins autant ; leur base ou racine présente un cône qui , embrassé par la peau , explique

pourquoi ils sont difficiles à arracher. Toute la face inférieure du derme est occupée par un peucier assez mince qui est séparé du squelette par une couche de tissu cellulaire lâche. En fendant la peau sur le milieu du dos et en la renversant de chaque côté, on voit la disposition des nerfs costaux qui, après avoir percé les muscles de ce nom vers le milieu de chaque côté, vont se perdre dans la peau, en s'y ramifiant à l'infini. Deux paires de nerfs, épanouis en trois branches, recouvrent la partie postérieure et supérieure de la tête; d'autres se portent sur les omoplates.

Indépendamment du peucier sousjacent au derme, il existe deux larges et minces faisceaux, qui prennent leur point d'attache au milieu du dos, le long des apophyses épineuses, et se portent en s'élargissant dans la partie antérieure et supérieure de la peau. On peut les nommer faisceaux peuciers antérieurs.

Les os du crâne ont à peu près la minceur de ceux d'un oiseau d'égale grosseur; ils ne sont cependant pas cellulux comme ceux des oiseaux. La dure-mère est excessivement mince et adhérente au crâne. Les hémisphères cérébraux sont grands et présentent de nombreuses et profondes circonvolutions empreintes à la partie interne de la boîte osseuse. Les lobes antérieurs, séparés par une lame osseuse, occupent chacun une fosse assez profonde; le cervelet est peu considérable. Il existe entre le trou occipital et l'atlas un large espace où la moelle allongée n'est protégée que par les faisceaux des muscles de la partie postérieure de la tête. Sur cet individu grand, fort et qui

paraissait adulte , le trou occipital offrait , en haut, une large échancrure triangulaire , complétée par une membrane.

Obligés de suspendre l'examen du cerveau, cet organe se trouva trop altéré lorsque nous voulûmes poursuivre nos recherches et pénétrer dans son intérieur.

On voit, dans la planche 21, la langue sortie, d'un rouge vif, et ses deux muscles rétracteurs qui vont se fixer vers le milieu du sternum fort avant dans la poitrine. Au-dessous d'eux sont les deux énormes glandes dont la matière sécrétée englué la langue, pour que cet organe puisse prendre les fourmis dont l'animal se nourrit en grande partie ; mais ce qu'il y a de remarquable, ce sont les conques auditives démesurément longues, s'ouvrant à la peau par un trou qui peut recevoir le doigt, sans aucune trace de cartilage extérieur. La nature de ce conduit ressemble parfaitement à un larynx d'oiseau ; il est cartilagineux, largement annelé et béant ; son évasement à l'extérieur est garni de poils fins ; le reste de la fourrure et des piquans le cachent assez pour qu'on ne puisse pas facilement l'apercevoir.

Le maxillaire supérieur est tapissé d'une muqueuse bleuâtre ayant de chaque côté des papilles allongées et au milieu huit râpes cartilagineuses plus ou moins arrondies, et dont les aspérités sont dirigées du côté de l'estomac ; elles correspondent à une plaque cartilagineuse œsophagienne, intérieure, présentant également sept à huit rangs rapprochés d'aspé-

rités. C'est là tout le système masticateur de cet animal. *Voyez* la Planche.

L'estomac est globuleux. Dans notre individu, il était distendu par des gaz et avait l'aspect d'une boule : ses ouvertures sont peu éloignées l'une de l'autre. Les circonvolutions intestinales ne sont pas très-nombreuses. La ligne de démarcation de l'intestin grêle d'avec le gros intestin, est indiquée par un cœcum d'une à deux lignes de longueur. Le foie forme une masse arrondie, composée de cinq lobes, dont un, placé au côté droit, est beaucoup plus petit. La vésicule biliaire est arrondie, et située entre le premier et le second lobe qui la cachent en partie. Son canal se joint à angle aigu à celui du foie, et tous deux réunis s'ouvrent dans la partie supérieure du pylore, près de l'estomac. Le pancréas, qui est allongé, embrasse par une de ses extrémités la partie opposée du pylore. La rate est un corps renflé à une de ses extrémités, se prolongeant par un pédicule divisé en T au bout opposé au renflement.

Il nous reste à parler de l'ergot dont les pieds postérieurs sont armés, et de la glande qui s'y rend.

A l'inspection seule de cet ergot \*, comparé à celui de l'Ornithorhynque, nous jugeâmes *à priori* qu'une

\* A notre arrivée en France nous avons vu que nous nous étions rencontrés avec le docteur Knox, d'Édimbourg, qui de son côté, et après notre départ d'Europe, a découvert cet organe à l'état rudimentaire chez la femelle de l'Échidné. Les observations de cet anatomiste ont été publiées dans le *Philosophical Journal* d'Édimbourg, numéro d'avril — juillet 1826, page 130.

glande devait y verser un fluide quelconque. Nous l'annonçâmes même aux personnes qui nous entouraient. En effet, après avoir enlevé la peau, nous la trouvâmes en partie cachée entre un des faisceaux profonds des muscles adducteurs de la cuisse et les muscles de la jambe, lesquels croisent les premiers presque à angle droit. Cette glande, dans les circonstances où nous l'examinâmes, avait à peine la grosseur d'un pois. Elle était globuleuse, lisse et rougeâtre; son canal extérieur, évasé à sa sortie, se rétrécissait pour s'élargir de nouveau, et former un petit réservoir ovalaire avant que d'entrer dans la partie postérieure de l'ergot. Ce canal est recouvert par une des principales divisions du nerf crural.

L'ergot est une sorte d'ongle cylindrique, recourbé, pointu, translucide, ayant dans son intérieur un canal qui s'ouvre près de la convexité de la pointe. Il est enveloppé, dans les deux tiers de sa base, par un cône également corné, brun, qu'on peut enlever sur l'animal vivant par une traction un peu forte. Cette arme est libre dans les chairs, et enveloppée à sa base par un tubercule spongieux dans lequel il se cache en partie. Son conduit interne nous paraît un vrai canal, et non point, comme dans la dent venimeuse des serpents, un simple repli de paroi.

Si cet appareil, propre à l'Échidné mâle, n'acquiert pas plus de développement à certaines époques de l'année, au temps des amours, par exemple, il faut le considérer comme rudimentaire et incapable de léser en aucune manière. En effet, dans trois

voyages que nous avons faits à la Nouvelle-Hollande ou à la terre de Van-Diémen , nous n'avons point entendu parler d'accident occasionné par cette piqure , et nous-mêmes nous avons touché , irrité cet Echidné sans qu'il ait jamais cherché à se servir de son arme , pas même lorsque nous exercions sur elle une assez forte pression.